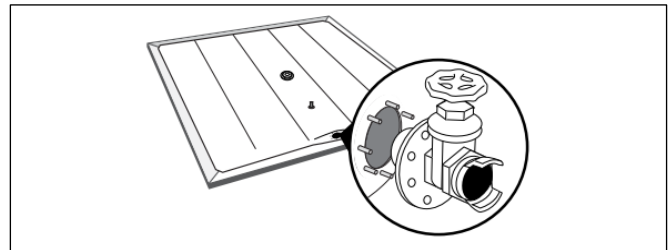
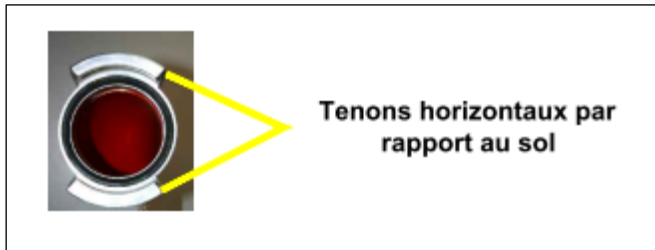




Les Points d'Eau Incendie Les dispositifs d'aspiration fixes

Objectif

- Permettre un raccordement conforme et plus rapide des tuyaux d'aspiration.
Demi-raccord symétrique de 100 mm (Aspiration/Refoulement (A/R))



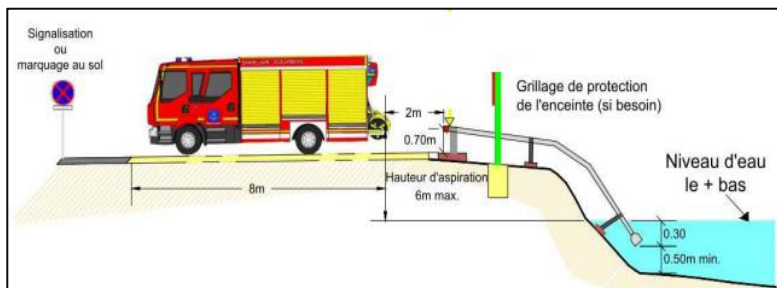
Règlementation

- Normes techniques NF S61-701, NF S61-703, NF S61-240

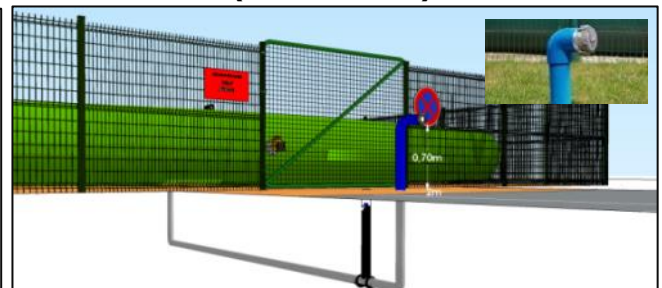
Caractéristiques

- Demi-raccord de 100 mm A/R,
- Équipé de bouchon obturateur,
- Situé à 2 m maximum de l'aire de stationnement,
- En prise directe sur certaine réserve incendie (bâche souple ou réserve aérienne),
- Via un col de cygne (canalisation rigide) à une hauteur de 0,70 m par rapport au sol,
- Via une ligne d'aspiration fixe à une hauteur de 0,70 m par rapport au sol.

Ligne d'aspiration fixe

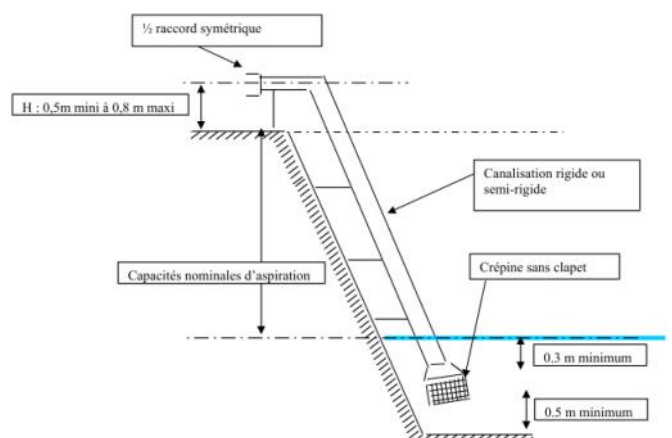


Ligne d'aspiration fixe avec col de cygne (acier ou inox)



Caractéristiques

- Canalisation rigide uniquement (acier, inox),
- Longueur maximum 8 m,
- Crépine sans clapet à au moins 0,50 m du fond et 0,30 m au-dessous du niveau le plus bas,
- Capacité nominale d'aspiration, (hauteur d'aspiration) de 6 m maximum,
- La canalisation, avant le demi-raccord devra reposer sur un point fixe capable de supporter le poids de la canalisation une fois cette dernière en charge,
- Nettoyée et entretenue régulièrement par le propriétaire (ligne pivotante acceptée).



L'utilisation de canalisation en PVC est proscrite (mauvais comportement dans le temps, fuites...)

Les Points d'Eau Incendie Les dispositifs d'aspiration fixes

Poteau ou bouche d'aspiration



Caractéristiques

- Demi-raccord de 100 mm A/R,
- Équipé de bouchon obturateur,
- Situé à 2 m maximum de l'aire de stationnement,
- Installé sur certaines réserves incendie (bâche souple, réserves enterrées...),
- Couleur bleue (cf. fiche n° 9).

Caractéristiques plateforme en fonction du nombre d'engin et équipements

Nb Engin	Surface en m ² minimum	Longueur en m minimum	Largeur en m minimum	Capacité théorique minimum en m ³	Capacité théorique maximum en m ³	Nb de ½ raccord 100 mm minimum (si imposé)	Nb de ½ raccord 100 mm maximum (si imposé)
1	32	8	4	30	240	1 (jusqu'à 120 m ²)	2
2	64	8	8	>240	480	3 (jusqu'à 360 m ²)	4
3	96	8	12	>480	720	5 (jusqu'à 600 m ²)	6
4	128	8	16	>720	960	7 (jusqu'à 840 m ²)	8
5	160	8	20	>960	1200	9 (jusqu'à 1080 m ²)	10
6	192	8	24	>1200	1440	11 (jusqu'à 1320 m ²)	12

Indication sur les distances entre chaque dispositif

Nb de ½ raccord 100 mm	Appellation	Distance entre les lignes d'un même groupe en mètre *	Distance entre les groupes en mètre
1	1 groupe d'1 ligne	0	0
2	1 groupe de 2 lignes	0,5	0
3	1 groupe de 2 lignes et 1 groupe d'1 ligne	0,5 - 0	4
4	2 groupes de 2 lignes	0,5 - 0,5	4
5	2 groupes de 2 lignes et 1 groupe d'1 ligne	0,5 - 0,5 - 0	4 - 4
6	3 groupes de 2 lignes	0,5 - 0,5 - 0,5	4 - 4
7	3 groupes de 2 lignes et 1 groupe d'1 ligne	0,5 - 0,5 - 0,5 - 0	4 - 4 - 4
8	4 groupes de 2 lignes	0,5 - 0,5 - 0,5 - 0,5	4 - 4 - 4

* la distance entre les lignes d'un même groupe est portée de 0,5 m à 1 m pour les bâches souples